

UNE PLACE FOCH
PLUS BELLE
ET PLUS AGRÉABLE P.15



06



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

08



RÉHABILITATION
DES CHEMINS
DU MARAIS

12



COMMERCE

15



DOSSIER 3 PLACES

22



PARTICIPATION
CITOYENNE

26



CULTURE

SO! Saint-Omer
N°25 | MARS 2023

Magazine d'informations municipales

Adresse :
Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr.
Directeur de la Publication : François Decoster
Conception graphique : Service Communication
Mise en page : Chloé Beaucé | Service Communication
Impression : Nord Imprim
Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale
Tirage : 7800 exemplaires.
Dépôt légal à parution
ISSN 2495-9987
©Photographes officiels de la Ville
Photo de couverture : © cabinet OSTV



Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Depuis quelques jours, nous avons engagé les travaux de réaménagement de la Place Foch qui viendront achever le processus d'embellissement des trois places de notre cœur de ville débuté en 2015. Ce projet que nous avons défini ensemble, dans le cadre d'une importante démarche de participation citoyenne, contribuera indéniablement à la valorisation de notre cadre de vie. La rénovation de la place offrira davantage de nature en ville, une circulation plus apaisée, une plus grande cohabitation des différents modes de transport, des trottoirs et des terrasses élargis, et une meilleure organisation de l'offre de stationnement. Elle contribuera à proposer une ville toujours plus accueillante.

Cette attention pour la qualité des espaces publics, nous la portons sur l'ensemble de la commune par la rénovation de la rue de la poissonnerie dont nous engageons la dernière phase du chantier, la remise en pavés de nombreuses rues, l'aménagement de l'Eurovéloroute, les travaux menés au jardin public ou la poursuite de la requalification des chemins du marais.

Ces projets sont de très belles illustrations de l'engagement d'une ville patrimoniale qui ne cesse de se réinventer et de se développer en prenant en compte les nombreux défis du 21^e siècle.

Ce renouveau est visible partout en ville où des bâtiments fermés parfois depuis plusieurs décennies sont rénovés et reprennent vie. Après la réouverture ces dernières années du Moulin à Café, de la Station et de la Chapelle des Jésuites, ce sont désormais l'ancienne banque de France, la maison d'Alexandre Ribot au pied de la Cathédrale, l'Hôtel de Belly, l'ancienne usine à gaz près des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, l'église Saint-Denis et bien d'autres édifices qui sont en travaux et accueilleront prochainement des équipements publics ou des logements.

Le développement de nos commerces de proximité est également révélateur de cette belle dynamique. Ces derniers mois, notre ville a accueilli plus d'une vingtaine de nouvelles enseignes. Saint-Omer

bénéficie plus que jamais de boutiques de très grande qualité qui contribuent fortement à son attractivité.

Le budget 2023, approuvé lors du conseil municipal le 11 février dernier, nous permettra de continuer à investir au service de la qualité de vie des Audomaroises et des Audomarois. Il renforcera également l'engagement de la Ville en faveur des transitions écologiques, notamment en accélérant la réalisation des actions de notre Plan Énergétique Municipal. De nombreuses initiatives sont prises pour permettre la rénovation énergétique de nos écoles et de nos équipements sportifs, généraliser les systèmes de leds pour l'ensemble de l'éclairage public, ou encore soutenir le développement des véhicules électriques, de la marche et du vélo.

Conformément à l'engagement que nous portons depuis 2014, ces projets seront menés sans accroître les impôts locaux. Une nouvelle fois, les taux des différentes taxes resteront donc stables cette année. Nous continuerons naturellement à mobiliser l'ensemble de nos partenaires pour poursuivre toutes ces initiatives.

C'est avec un enthousiasme inépuisable que nous poursuivons donc la valorisation de notre cité pour faire en sorte que Saint-Omer demeure toujours une ville où il fait bon vivre.



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

BUDGET 2023

On vous dit tout !

NOS RESSOURCES 34 307 160 €

- Fiscalités - **8 724 000 €**
- Dotations, notamment dotations de l'Etat - **5 936 402 €**
- Subventions - **2 945 943 €**
- Recettes reportées de l'année 2022 - **3 606 820 €**
- Excédents des années précédentes - **6 206 950 €**
- Emprunts - **3 000 000 €**
- Autres recettes - **3 887 045 €**

Le taux des taxes locales stables

Cette année encore, la ville de Saint-Omer a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Ils demeureront inchangés par rapport à 2022.

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT RESTE BONNE

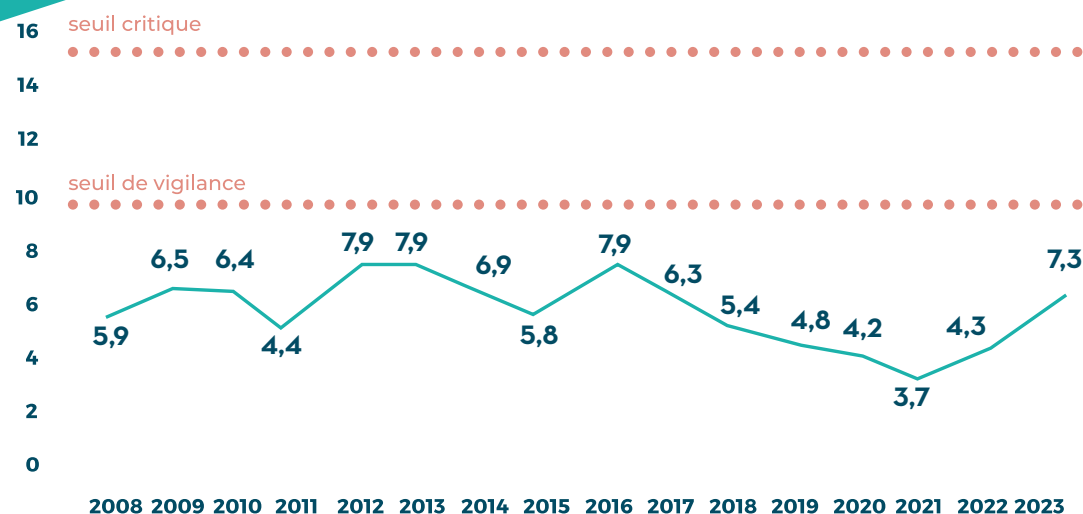
La ville effectuera en 2023 un emprunt de **3 000 000 €** pour permettre la réalisation de son programme d'investissement. La mobilisation de cet emprunt est permise grâce à la gestion saine des finances publiques depuis plusieurs années qui assure la confiance des institutions bancaires.

Le recours à l'emprunt permettra notamment de soutenir les actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie qui permettront de faire des économies dans les années à venir.

La capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser l'ensemble de la dette par l'autofinancement, reste très rapide. Elle sera en fin d'année de **7,3** ans, soit bien en deçà des seuils de vigilance définis pour les collectivités.

REMBOURSEMENT
DE LA DETTE
2 600 000 €

UNE DETTE MAÎTRISÉE



NOS ACTIONS EN 2023

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

8 797 000 € sont consacrés au fonctionnement des services quotidiens à la population dont :

- 34 agents affectés aux écoles
- 16 agents pour le nettoyage et la propreté de la ville
- 13 agents pour la sécurité au sein de la police municipale
- 19 agents pour l'entretien des parcs, jardins et des espaces verts
- 5 agents pour l'entretien des routes
- 5 agents pour l'entretien des stades et équipements sportifs
- 20 agents pour l'entretien des bâtiments municipaux
- 8 agents pour les actes d'Etat Civil, les passeports et cartes d'identité

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA VILLE

2 757 134 € dont :

- Plus de **700 000 €** pour la cohésion sociale, la jeunesse et la solidarité (Centre Communal d'Action Sociale, Centre Social et Culturel, Maison de quartier, centres de loisirs)
- Plus de **750 000 €** pour la culture et le sport
- Plus de **330 000 €** pour la caisse des écoles et le forfait scolaire
- Plus de **200 000 €** d'aides directes aux habitants (ravalement des façades, achat de vélo, achat de composteur, regroupement de logement, ...)

LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- La rénovation de la Place Foch : **1 508 000 €**
- La réaménagement de la rue de la poissonnerie : **1 360 000 €**
- Le rénovation des voiries : **677 000 €**

LE SPORT ET LA CULTURE

- Création et rénovation des équipements sportifs : **1 000 000 €**
- Préservation et valorisation du patrimoine : **984 600 €**

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La nature en ville, les parcs et jardins : **418 500 €**
- Le vélo et la marche à pied : **705 000 €**

LES DÉPENSES D'ÉNERGIE

1 500 000 € dont
environ :

- 21% pour l'éclairage public
- 18% pour les écoles
- 15 % pour les équipements sportifs
- 15% pour les dépenses de carburants

LE MARAIS AUDOMAROIS

- La réfection des ponts : **181 000 €**
- La réfection des chemins : **80 000 €**

LA VIDÉOPROTECTION 95 000 €

LA MAISON DES INTERNES 500 000 €

- En 2024, sur la place du Vainquai, ouvrira la Maison des Internes. 3 appartements seront aménagés au sein de ce bâtiment afin d'accueillir des internes en médecine et des médecins remplaçants. Logés au cœur de la ville, ils pourront ainsi découvrir tous les charmes de Saint-Omer avec peut-être l'envie de s'installer dans notre belle cité.

PLAN ÉNERGÉTIQUE MUNICIPAL

L'augmentation des coûts de l'énergie a également un impact très fort sur le budget et le fonctionnement de la Ville de Saint-Omer. En 2022, le budget prévoyait 900 000 € consacrés aux dépenses énergétiques. Compte-tenu de l'évolution des prix, la facture 2023 devrait être de 1 500 000 €.

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Omer a validé un Plan Énergétique Municipal qui vise à accélérer les actions qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie. En voici les grandes lignes.

3 OBJECTIFS

Le plan énergétique municipal est organisé autour de 3 objectifs

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit d'éviter le gaspillage d'énergie en faisant plus attention à nos gestes quotidiens. Comme dans tous les foyers, la chasse est faite à ceux qui n'éteignent pas la lumière en sortant de la pièce !

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit de consommer moins d'énergie en assurant une meilleure isolation des bâtiments municipaux ou en repensant nos modes de déplacement.

LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit de développer sur le territoire la production d'énergies renouvelables tout en respectant le patrimoine et le cadre de vie de notre belle ville.

On mise sur
une ville
branchée !



Le Plan Énergétique Municipal encourage le développement des transports électriques ! Progressivement, la flotte de voitures municipales roulant au gazole est remplacée par des véhicules électriques. Quatre véhicules ont déjà été acquis dont la petite balayeuse qui assure la propreté de notre ville. On continue en 2023. Le budget municipal va consacrer 160 000 € à l'achat de nouveaux véhicules électriques !

Avec l'appui de la Région et de la Communauté d'Agglomération, la Ville de Saint-Omer a anticipé depuis plusieurs années le déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques dans l'espace public. Elle a bien fait ! En deux ans, le nombre de recharges sur les 13 bornes que comptent notre ville a été multiplié par plus de 10. Dans le cadre du Plan Énergétique Municipal, la Ville souhaite encourager ce développement. Une nouvelle borne sera implantée dans le cadre du réaménagement de la place Foch. Des échanges sont en cours avec des opérateurs privés pour le déploiement de systèmes de recharge rapide.

On fait attention à l'éclairage

Depuis le mois d'octobre, l'intensité de l'éclairage public a été légèrement diminuée, ce qui permet de faire plus de 30% d'économies sur la facture ! En ville, les bâtiments publics ne sont plus illuminés toute la nuit. L'extinction des feux se fait désormais à 22h en hiver et minuit pour les longues soirées d'été.

Des démarches sont engagées pour permettre le passage en leds des 1200 points lumineux que compte la ville de Saint-Omer le long des voiries. Ces dernières années, nous avons également renouvelé le système d'éclairage de plusieurs terrains de sports comme le stade Gaston Bonnet. L'utilisation de leds permet de baisser de manière significative la consommation énergétique en garantissant des conditions optimales pour la pratique des joueurs !

On baisse le chauffage !

L'une des priorités du Plan Énergétique est de réduire la consommation des bâtiments municipaux.

Depuis octobre 2022, la température des bâtiments a été ajustée à 19°C et des mesures ont été prises pour ajuster l'amplitude horaire du chauffage en fonction de l'utilisation de chaque bâtiment.

La ville poursuit également le travail sur la rénovation énergétique des bâtiments. En 2020, un audit avait été réalisé sur 17 bâtiments municipaux pour identifier les consommations d'énergie et les travaux d'amélioration nécessaires. Plusieurs opérations intègrent désormais cette ambition, notamment dans le cadre des travaux en cours ou programmés sur les équipements sportifs tels que le vélo-club de Saint-Omer, le tennis-club et le boulodrome et le dojo.

Une mission de maîtrise d'œuvre est également en cours sur les 9 écoles de la ville afin de déterminer précisément les travaux à réaliser et de déterminer un calendrier de réalisation.

On encourage la marche et le vélo !

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas ! C'est pourquoi, pour des petits trajets, la Ville de Saint-Omer encourage fortement l'utilisation de nos jambes. Depuis 2020, la mise en œuvre du Plan des Mobilités Actives vise à faciliter l'utilisation de la marche à pied et du vélo. Pour cela :

- On réduit la vitesse automobile en ville et on met en place des aménagements sécurisés pour les piétons et les cyclistes. En 2023, les démarches pour l'aménagement des boulevards Vauban et Guillaïn seront poursuivies.
- On développe l'offre de stationnement vélo avec 500 places sur des arceaux partout en ville et deux parkings sécurisés totalement gratuits ! Chaque école est désormais également équipée de stationnement pour les vélos et les trottinettes.
- On accompagne les Audomarois à s'équiper ! La ville reconduit en 2023 l'aide à l'achat de vélo. Informations sur www.ville-saint-omer.fr/mobilite

Les agents municipaux aussi se mettent au vélo ! La police municipale est déjà équipée en VTT pour ses patrouilles en Ville. De nouveaux vélos à assistance électrique vont être achetés pour permettre aux agents d'éviter d'utiliser la voiture pour des petits trajets en ville.

On se tourne vers le soleil !

Le Plan Énergétique Municipal a également pour objectif de soutenir le développement des énergies renouvelables. Cet objectif a été intégré dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable avec pour ambition de permettre le développement de tuiles solaires ou ardoises photovoltaïques compatibles avec le respect du patrimoine. Dans ce domaine, les technologies évoluent rapidement. La ville de Saint-Omer a pris contact avec plusieurs entreprises innovantes pour étudier la mise en place d'actions possibles.

Une réflexion est également en cours pour envisager l'implantation sur le territoire d'une ferme solaire sur des terrains appartenant à la Ville de Saint-Omer.

Vous avez un projet chez vous ?

Vous souhaitez avoir des informations sur l'isolation de votre logement et des aides mobilisables ?

Pensez à pousser la porte du Guichet Unique d'Information sur l'Habitat.

Au printemps, vous pourrez le retrouver Place Victor Hugo à la maison de l'Habitat durable.

Une idée ? Une question ? Continuez à nous en faire part !

Le Plan Énergétique Municipal a fait l'objet d'une démarche de concertation avec les habitants.

Nous avons reçu plus de 50 contributions évoquées lors d'un café de la transition écologique.

Continuez à nous faire part de vos propositions sur ce sujet, en nous adressant un message à l'adresse :

participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr



TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2021

PONT DU KEMPOUCK



TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2021

PONT DU BAROEN



TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2021

EMBARCADÈRE



Dernier marais cultivé de France, le marais audomarois est un espace naturel unique qui fait notre fierté.

Chaque année, de nombreux touristes partent à la découverte de son histoire et du savoir-faire des maraîchers.

Depuis 2015, les services municipaux disposent d'une équipe pour entretenir les voiries du marais. Un programme pluriannuel a été mis en place pour rénover l'ensemble des chemins qui appartiennent à la ville.

Tout comme les chemins, les 29 ponts ont fait l'objet d'une expertise pour évaluer les travaux à mener. Un programme de rénovation des ponts est engagé avec l'Etat, le Département du Pas-de-Calais et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

L'année dernière, les ponts du Kempouck et du Baroën, ainsi que le chemin des baraquements ont été entièrement restaurés.

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2021

CHEMIN DES BARAQUEMENTS



TRAVAUX À VENIR

PONT DU BOTEMAN

TRAVAUX À VENIR

PONT POTERWAERT

RÉNOVATION DES FRICHES DES BÂTIMENTS ABANDONNÉS REPRENENT VIE

Vous l'avez vu en traversant les rues de la ville, ces dernières années, des bâtiments parfois abandonnés depuis des décennies reprennent vie progressivement et accueillent de nouveaux usages.



UNE NOUVELLE VIE POUR CES LIEUX EMBLÉMATIQUES

Chacun a en tête le **Moulin à Café**. Sa réhabilitation complète menée après 40 ans de fermeture permet, depuis 2019, au Théâtre à l'Italienne de recevoir à nouveau des spectacles.

La transformation, par la Communauté d'Agglomération, de la Gare pour créer **la Station** a permis la réouverture de l'édifice fermé pendant près d'une dizaine d'années. Il accueille désormais des commerces, des espaces de télétravail et un Fablab.

De même, les travaux menés par la CAPSO sur **la Chapelle des Jésuites** ont permis de lui donner une nouvelle vocation en accueillant des grandes expositions et événements culturels.



Le Moulin à Café



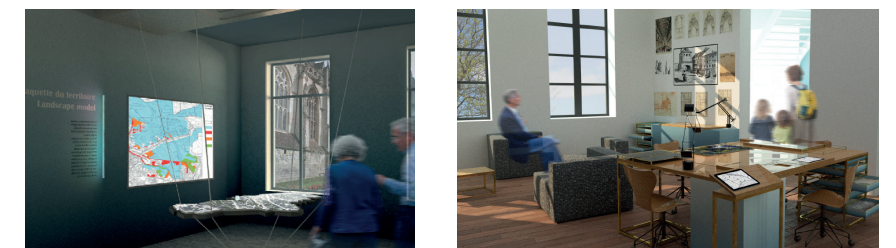
La Chapelle des Jésuites

UNE RÉHABILITATION EN FAVEUR DU GRAND PUBLIC

Cette dynamique se poursuit avec des chantiers visibles dans les différents quartiers de la ville. Des travaux sont engagés pour sauvegarder **l'église Saint-Denis** et une réflexion est menée pour déterminer sa vocation future.

L'immeuble situé à l'entrée du jardin de l'Office de tourisme permettra prochainement l'ouverture de **la Maison de l'Habitat** qui recevra les équipes du Guichet Unique d'Information sur l'Habitat (GUIH).

La maison léguée par Alexandre Ribot au pied de la Cathédrale est actuellement en travaux pour y créer **le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays de d'art et d'Histoire**. Cette Maison du Patrimoine réalisée par la CAPSO bénéficie du soutien de la Ville de Saint-Omer.



le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays de d'art et d'Histoire



Banque de France

LA TRANSFORMATION DU PATRIMOINE EXISTANT POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Plusieurs friches en cours de réhabilitation permettront d'accueillir des programmes de logements. C'est le cas de l'ancien immeuble occupé par **la Banque de France**, place Foch. Les travaux en cours permettront la création de 18 appartements au cœur de la ville.

La restauration de **l'Hôtel de Belly**, situé à l'angle des rues Saint-Bertin et Léon Belly, produira quant à elle 10 logements.

L'ancienne usine à gaz à proximité des ruines de l'Abbaye Saint-Bertin recevra un programme immobilier comportant 29 logements et des surfaces pour des activités économiques. Dans le même quartier, l'immeuble au croisement de la rue de l'abbaye et de la place du Vainquai permettra prochainement de loger **des internes en médecine**.

Des dispositifs ont également été mis en place pour accompagner des plus petits projets. La vente aux enchères, il y a quelques années, d'immeubles qui n'avaient plus de propriétaires a permis la réhabilitation par des particuliers de ces bâtiments abandonnés parfois depuis très longtemps. Ils ont pu y créer leur logement. **L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** permet d'accompagner financièrement les propriétaires qui souhaiteraient rénover des logements anciens très dégradés et la ville propose une aide aux regroupements de petits logements.

La ville de Saint-Omer et ses partenaires poursuivent ces démarches de réhabilitation des friches. Dans le quartier de la gare, par exemple, des études sont en cours pour permettre la création d'ici quelques années d'un nouveau quartier sur le secteur de **la Halle aux Choux**.

La démolition de **l'ancien bâtiment de la SEGA**, Quai des Salines, permettra aussi d'y créer à terme nouveaux logements.

Notre ville n'a donc pas fini de se développer et de se transformer !

Vous souhaitez obtenir des informations sur la réhabilitation des logements anciens ? Contactez :

- le service Urbanisme de la Ville de Saint-Omer au 03 21 12 83 02 par mail à cellule-urbanisme@ville-saint-omer.fr
- le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat au 03 74 18 22 20 par mail à guih@ca-pso.fr



« LOU ET TOM », L'EXTENSION DE « LOU ET MOI » POUR LES PLUS PETITS

Qui se cache derrière Lou et Tom ?

Lou et Tom, ce sont mes deux derniers enfants ! Lou, la cadette, avait déjà donné son nom à la première boutique « Lou et moi ». Comme j'ouvrais une boutique pour les enfants, « Lou et Tom » ça se prêtait bien : fille et garçon, le choix du roi !

Comment est née la boutique ?

J'étais en milieu de carrière dans l'enseignement. Ces deux dernières années, il y a eu un questionnement. « Qu'est-ce que je veux faire ? Est-ce que je veux continuer ? » Et puis Eva, mon aînée, m'avait donné le goût de la vente et du prêt-à-porter. Ça n'a pas été très compliqué de franchir le pas ! Cette boutique, c'est une histoire familiale : mes enfants, mon mari... tout le monde a mis la main à la pâte pour créer un beau cocon de travail.

A qui s'adresse votre boutique ?

Elle s'adresse à tous les enfants de 0 à 14 ans, filles et garçons. Il y a un rayon bébés avec des layettes, des cadeaux de naissance, des jouets en bois, et puis une collection 4/14 ans avec des vêtements tendance. C'est un mini « Lou et moi », pour être aussi tendance et branchée que maman.



Manuella Cheval, gérante de Lou et Tom

Pourquoi Saint-Omer ?

Parce que je suis une audomaroise dans l'âme ! J'habite Saint-Omer depuis plus de 25 ans. J'ai choisi ce quartier car c'est le mien et que je l'affectionne particulièrement. Et je n'aurais pas pu ouvrir la boutique ailleurs : le parallèle ne se faisait que si j'étais implantée à côté de la première boutique. Il se trouve que l'on a trouvé le local et c'était l'occasion rêvée !

Êtes-vous contente de cette installation ? Les retours sont-ils positifs ?

Oui, très positifs ! Il y avait une réelle attente. On se rend compte que les gens adorent les petites boutiques de proximité. On échange beaucoup, une vraie relation s'installe avec les client(e)s. Et ça c'est que du bonheur !

Avez-vous des projets ?

Le projet qui nous tient à cœur pour début 2023 est de remettre en route le site initial « Lou et moi » avec un onglet dédié à Lou et Tom. Il y a une vraie demande ! Et pourquoi pas du click-and-collect par la même occasion !

Retrouvez la boutique au 2 rue Carnot.
Ouvert du mardi au samedi :
10h-12h / 14h-19h

@Lou et Tom
 @lou&tom_boutique

LES NOUVELLES ADRESSES

QUOTIDIEN

● DÉPANN MINUTE

Épicerie de proximité

69 rue de Théroovanne
Lundi au samedi : 9h à 23h
Dimanche : 13h à 23h

● SAINT-Ô CARTES GRISES

Agence agréée par la Préfecture
pour vos démarches administratives

44 rue de Dunkerque
Lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 14h à 18h
Mercredi : 9h à 17h
Samedi : 9h à 12h30

ALIMENTATION

● LES DÉLICES DE CHLOÉ

Pâtes fraîches, lasagnes et raviolis à déguster
sur place, à emporter ou à cuisiner chez soi ;
épicerie fine et espace caviste

45 rue de Dunkerque
Ouvert du mardi au samedi :
9h30 à 19h

● DÉLICES D'ASIE

Traiteur asiatique
14 rue de Dunkerque
Mardi au dimanche : 10h30 à 21h

BARS

● COCOON «BAR BEFORE EVENTS»

Ambiance lounge et cosy

7 rue du 8e de ligne
Mercredi, jeudi et dimanche : 16h à 1h
Vendredi et samedi : 16h à 2h

● AU SWAN

Bar à bières et soirées à thèmes

6 rue Saint-Bertin
Ouvert du mardi au jeudi :
9h à 14h - 16h à 20h
Vendredi : 9h à 14h - 16h à 2h
Samedi : 9h à 2h
Dimanche : 9h à 23h
Horaires variables selon les
événements.

● LE BAR À BULLES

Spécialisé dans le champagne
12 rue Louis Martel

● SAFARI CAFÉ

Café, thé et spécialités camerounaises
78 rue de Calais

MON
COMMERCE

FIRST ÉQUITATION : LE PARADIS DU CAVALIER

Comment est née la boutique ?

L'équitation c'est une histoire de famille, mon père et mes enfants étant cavaliers. J'ai toujours eu des chevaux à la maison. J'ai donc ouvert une sellerie en février 2017 en Belgique. Mon objectif premier a été de proposer du matériel entrée de gamme. Aujourd'hui, j'ai conservé ces collections à petits prix, mais j'ai élargi à d'autres gammes, pour permettre aux cavaliers professionnels de trouver ce qui leur correspond. En novembre dernier, la boutique a déménagé à Saint-Omer.

Que trouve-t-on dans votre boutique ?

Bottes, guêtres, pantalons, pulls, manteaux, tapis de selle, licols, rênes, étriers, brosses, produits de soin, friandises... Dans différents coloris et différentes tailles ! On retrouve donc du matériel pour le cheval et pour le cavalier, qu'il soit débutant ou professionnel. Au-delà du prêt-à-porter, on trouve ce qui tourne autour du bien-être animal, ce qui est important.

Pourquoi Saint-Omer ?

Parce que je trouve cette ville très accueillante. J'aime beaucoup la France, à chaque fois que j'avais quelques jours

de congés, je partais dans le nord. J'ai visité Saint-Omer, et c'est la ville que j'ai choisie. Les gens sont très souriants, ils dégagent de très bonnes ondes et sont très ouverts !

enrichissant. Il est important, plus que jamais, de faire vivre le centre-ville : il y a tout et tout le monde vous attend avec le sourire.

Avez-vous des projets ?

Oui, pourquoi pas m'agrandir à l'avenir !

Êtes-vous contente de cette installation ? Les retours sont-ils positifs ?

Très ! Saint-Omer m'a très bien accueillie, les clients semblent contents que je sois là. J'aime échanger avec la clientèle et partager des expériences, c'est très

Retrouvez la boutique au
84 rue de Dunkerque
Ouvert du mardi au samedi :
10h-12h30 / 13h30-19h

@Sellerie First Equitation



Nicole Mailly, gérante de First Equitation

MODE ET ACCESSOIRES

● KID'S AVENUE

Prêt-à-porter enfants de 2 à 18 ans
28 rue de Dunkerque
Mardi au samedi :
10h à 12h - 14h à 19h

BEAUTÉ

● LA LOGE

Onglerie, beauté des cils et vente de
produits cosmétique bio
16 rue de Dunkerque
Ouvert lundi et samedi : 9h à 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 18h

DÉCORATION

● JARDINS ANIMÉS

Décorations de jardin et pierres
naturelles

Place Victor Hugo
Ouvert du jeudi au samedi : 10h à
12h30 - 14h à 19h
Le mardi : 14h à 19h

● DECO REV VOUS

Décoration d'intérieur et papier peint
28 rue Louis Martel
Mardi : 14h à 19h
Mercredi au vendredi : 10h à 19h
Samedi : 9h à 18h

● LA PÉPINIÈRE DU MARAIS

Production et vente de plantes exotiques,
méditerranéennes et aquatiques et
d'aménagements extérieurs
124 rue de la Faïencerie
Mardi au vendredi : 14h à 19h
Samedi : 9h à 19h

● CILOU INTERIORS

Décoration haut de gamme artisanale
21 rue des Clouteries

● MARIES DÉCORATION

Linge de maison
10 & 18 rue de Wissocq
Du lundi au vendredi :
9h30 à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h30

DE
PROXIMITÉ

BELETTE & POULETTE : LA BOUTIQUE IDÉALE POUR TROUVER DES IDÉES CADEAUX



Comment est née la boutique ?

Cela faisait 23 ans que je travaillais dans la distribution et j'ai voulu me reconverter. Mon mari vient du même domaine d'activité que moi et il a repris un restaurant à Saint-Omer il y a plus de 12 ans. Après une longue réflexion, je me suis dit « pourquoi pas me lancer aussi ? ».

Pouvez-vous présenter la boutique ?

Je voulais un nom original, qui ne soit pas commun. Le concept du magasin, c'est se faire plaisir et faire plaisir, à des prix raisonnables. Je voulais une boutique conviviale pour que l'on s'y sente vraiment bien et qu'on se fasse plaisir. Le concept est aussi de trouver des articles que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Que trouve-t-on chez Belette & Poulette ?

Nous avons une large collection de bijoux, essentiellement en acier inoxydable, en argenté et doré ! On ne les retrouvera pas sur tout le monde puisque les pièces sont uniques : 1 à 3 exemplaires maximum. Ensuite, nous avons un univers de petite décoration, des accessoires femmes et hommes, des bougies en céramique made in France rechargeables... Les produits proposés évolueront au fil des saisons.

À qui s'adresse la boutique ?

L'objectif est que tout le monde, de l'enfant à la personne âgée, puisse venir en magasin et trouver un large choix de concepts cadeaux. Lorsqu'on est invité et que l'on ne sait pas quoi acheter par exemple, on peut venir et trouver un cadeau qui plaira. Il y en a pour tous les goûts !

Pourquoi Saint-Omer ?

Je suis native de Longuenesse, donc je me suis tournée vers l'Audomarois. Je suis contente de l'emplacement que j'ai choisi : face à la rue des Clouteries, près de la rue Louis Martel, l'emplacement est idéal pour mon projet ! Je suis satisfaite et mes clientes semblent très contentes.

Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Oui, par la suite, pourquoi pas développer la marque Belette & Poulette et créer d'autres magasins, si l'occasion se présente !

Retrouvez la boutique au
13 place Victor Hugo
Ouvert le mardi : 14h-19h et du mercredi
au samedi : 10h-12h / 14h-19h

Site : beletteetpoulette.fr
f @belette & poulette
o @beletteetpoulette

JARS & CO DEVIENT MAISON JARS !

Présente depuis près de 5 ans sur la place Victor Hugo, la boutique Jars & co s'est agrandie à la fin novembre. Plus de mètres carrés, plus de choix ! Produits alimentaires, hygiène, soins, cosmétique, idées cadeaux... Vous trouverez une gamme élargie de produits locaux dans cette épicerie artisanale. Rendez-vous au 1, place Victor Hugo !

ÇA DÉMÉNAGE !

Fred Boutique, magasin de prêt-à-porter, a quitté la place Victor Hugo pour s'installer rue des Clouteries !

EN TRAVAUX !

Le Queen Victoria est fermé et pour cause, une rénovation complète de l'intérieur du bar !

PROCHAINEMENT

Amateurs de figurines, jeux de sociétés et accessoires geek, ouverture du « Dragon d'argent » au 83 rue de Dunkerque début mars.

RETROUVEZ LES VIDÉOS COMMERCES

sur www.ville-saint-omer.fr
rubrique Commerces



LES 3 PLACES

Réaménagement du cœur de ville de Saint-Omer



La place Foch

Améliorer l'espace public, créer des liens entre les différents quartiers, rééquilibrer les usages au profit des piétons et des circulations douces, valoriser les espaces naturels, telles sont les grandes ambitions pour faire de Saint-Omer une ville harmonieuse et accueillante pour tous.

Depuis 2014, la municipalité travaille au réaménagement du cœur de ville. Après la place Victor Hugo, la place Pierre Bonhomme et les rues piétonnes qui les y conduisent, la rénovation progressive de la place Foch est la dernière étape qui viendra clôturer le projet des Trois places.

Découpés en 8 phases pour garantir l'accès au centre-ville, au stationnement et aux commerces, les travaux débuteront mi-mars et s'étaleront jusqu'en 2025.

Le projet des « Trois places » vise à redonner au centre-ville son éclat d'origine en utilisant des pavés comme matériaux pour affirmer le caractère historique de la ville, en augmentant la présence de la végétation pour améliorer le cadre de vie, tout en préservant le stationnement. Il permet aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes de se croiser et de cohabiter en toute sécurité.

UN PROJET AJUSTÉ

Interrompu lors de la crise sanitaire, le diagnostic archéologique de la place Foch réalisé en 2020 et 2021 a révélé un niveau archéologique riche et d'un intérêt scientifique avéré avec les fondations de l'ancien hôtel de ville, la chapelle Notre-Dame et de nombreuses autres activités découvertes. De ce fait, le Service Régional de l'Archéologie (SRA) a prescrit des fouilles sur dix mois d'un montant de 3 millions d'euros, à la charge de la Ville.

Afin de pallier cette dépense, et surtout l'immobilisation de la place pendant plusieurs mois, le projet a été repensé et retravaillé afin de les éviter. En surface, tout correspond au projet initial, c'est en souterrain qu'il faut chercher pour appréhender la différence : tout ce qui aurait nécessité de creuser a été mis de côté. La fontaine disparaît, sa chambre technique en sous-sol nécessitait d'aller trop en profondeur. Même décision pour les plantations, « on tient compte des implantations actuelles » pour éviter de pelleter.



LA CONCERTATION AU CŒUR DU PROJET

Méthode de travail souhaitée par la Municipalité, la concertation a accompagné la définition du projet depuis ses phases en amont jusqu'au projet définitif. Des temps d'échanges avec les commerçants, des balades urbaines dans le quartier, des boîtes à idées, des ateliers de réflexion, des réunions publiques ont été organisés pour que le cœur de ville soit imaginé, pour, et avec l'ensemble des Audomaroises et des Audomarois.

L'ENVIRONNEMENT, UNE PRÉOCCUPATION

Pour créer une cohérence avec les places Victor Hugo et Pierre Bonhomme, et les rues piétonnes, les pavés en grès d'Inde ont été gardés et seront installés sur le pourtour de la place ainsi que sur la voirie. Pour le terre-plein central, le choix s'est porté sur des pavés en ciment, en teintes plus claires, pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Une place plus importante sera accordée à la végétalisation, avec des espaces de 1030m², soit 515% de plus qu'à l'heure actuelle. Les plantations choisies s'adapteront au changement climatique : des arbres qui créent de l'ombre au sol, des végétaux résistants à la sécheresse nécessitant moins d'entretien et d'arrosage.

Tout comme le vélo avec l'installation d'arceaux, les véhicules électriques auront leur place en centre-ville avec l'implantation de bornes de recharge.

LES 3 PLACES

Réaménagement du cœur de ville de Saint-Omer

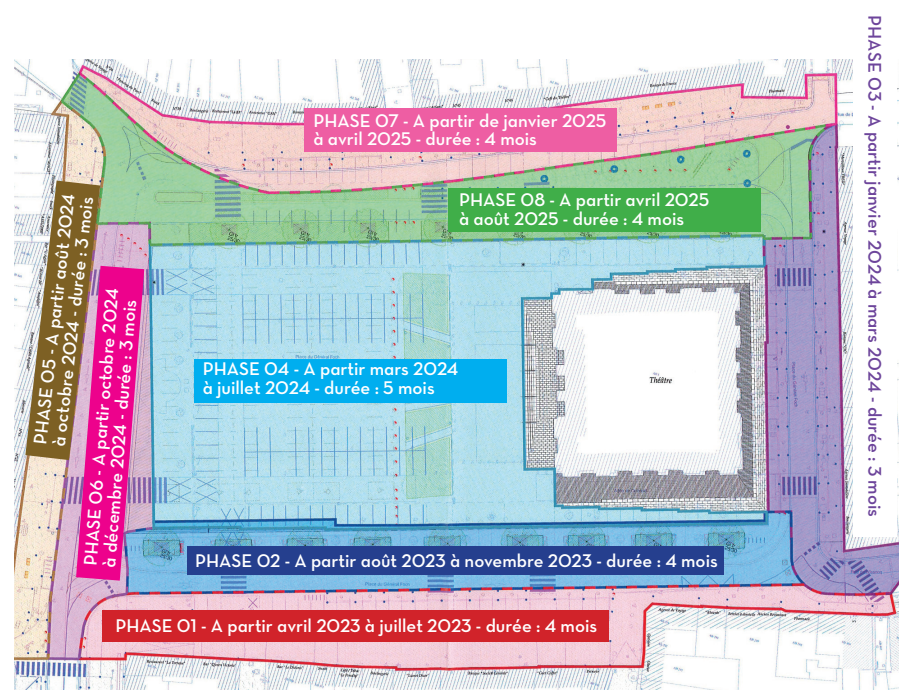


UN CALENDRIER ADAPTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU STATIONNEMENT ET AUX COMMERCES

Les huit phases donneront le rythme du chantier qui s'étalera de la mi-mars 2023 à 2025. La place Foch restera praticable pendant toute cette période. Les travaux ont été organisés pour que le stationnement, la circulation et l'accessibilité des commerces soient toujours possibles. A l'exception de la phase 4 qui concernera le terre-plein central, **jamais plus de 10% de la place seront en travaux en même temps.**

BON À SAVOIR

Pendant toute la durée du chantier, le marché hebdomadaire du samedi matin sera maintenu sur la place Foch.



VOS QUESTIONS

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ET DES FOUILLES ?

Lorsque l'on aménage un terrain à des fins publiques ou privées (pour construire une route ou un immeuble par exemple), le sol est automatiquement remanié.

Bien avant que les travaux ne commencent, et pour éviter qu'ils soient interrompus en cas de découverte, les archéologues tentent de savoir si le terrain recèle des traces d'occupations humaines : c'est le diagnostic. Il a pour objectif de détecter, caractériser, circonscrire et dater d'éventuels vestiges archéologiques en sondant à l'aide d'une pelle mécanique 5 à 10 % de la surface du projet d'aménagement.

À l'issue du diagnostic, un rapport est rendu aux services de l'État (DRAC/Service régional de l'Archéologie de la région concernée) qui vérifie sa conformité et fait procéder à son évaluation scientifique par la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA).

En fonction des résultats et des découvertes, des fouilles archéologiques sont ou non préconisées.

COMMENT SONT FINANCÉS LE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ET LES FOUILLES ?

Le diagnostic archéologique est financé par l'Etat via des subventions. Les fouilles sont quant à elles à la charge de l'aménageur. Dans ce cas de figure, elles seraient financées par la ville.

IL Y A EU DÉJÀ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA PLACE FOCH, POURQUOI EN REFAIRE ?

En 1989, lorsque des travaux ont été réalisés sur la place Foch, des fouilles archéologiques avaient été faites. À l'époque, la réglementation était différente : le chantier devait s'arrêter lorsque l'on trouvait quelque chose. Ce n'est plus le cas depuis 2001.

Les fouilles s'étaient déroulées en peu de temps. Si bien, que lorsque le projet de la place Foch a démarré, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) n'avait pas de plan exact de ce qui était ressorti en 1989. Seul l'endroit de la chapelle Notre-Dame, déjà connue, avait été fouillé.

En 2020, le diagnostic de la place Foch a révélé un escalier devant l'ex-Banque de France et cinq piliers de la chapelle au centre de la place.

2018



Réaménagement de la place Victor Hugo

2015

Concertation & définition du projet
(journée d'échanges commerçants, balade urbaine, ateliers, réunions publiques, ...)



2017

Réaménagement des rues piétonnes
(rue des clouteries, rue Louis Martel)



FRISE CHRONOLOGIQUE

2019



Réaménagement de la place Pierre Bonhomme

2020

Réalisation du diagnostic préventif place Foch

2021

Analyse du diagnostic préventif par le Service Régional de l'Archéologie

2022

Lancement d'un marché public



EN CHIFFRES :

8 phases de travaux pour limiter les perturbations

3 millions d'euros de fouilles économisés

179 places de stationnement conservées

1030 m² d'espaces végétalisés

29 arbres inchangés

ZOOM SUR... LES TRAVAUX DU JARDIN PUBLIC

Le jardin public est un lieu emblématique de 21 hectares au cœur de notre ville. Il offre plusieurs ambiances, où les générations se croisent et cohabitent. Créé en 1896, il a fêté ses 125 ans en 2021.

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques mois, le jardin public connaît des changements. Voici les réponses à vos questions :

Pourquoi voyons-nous le jardin public changer depuis quelques mois ?

En 2019, la Ville a lancé une concertation sur l'avenir du jardin public. 400 réponses ont été recueillies. Toutes ces propositions ont été étudiées pour établir un Plan Guide qui définit l'évolution du jardin à long terme. Pour cela, il organise le jardin public en plusieurs secteurs, qui seront réaménagés progressivement. Vous verrez donc le jardin public évoluer régulièrement.

Quels sont les principaux objectifs de ces changements ?

Le plan guide poursuit 3 objectifs prioritaires :

- conserver un jardin qui soit un lieu de loisirs pour les habitants
- valoriser les différentes facettes du patrimoine du jardin public
- adapter le jardin au changement climatique

Un travail important va être mené pour diminuer les effets de pics de chaleur dans le jardin public. Les revêtements de sol seront progressivement remplacés par des matériaux qui conservent moins la chaleur. Les futures plantations seront sélectionnées afin de proposer des espèces qui permettent de créer plus d'ombrage et qui nécessitent moins d'eau.

Ces actions sont réalisées en prenant en compte les plans réalisés lors de la création du jardin public. L'objectif du plan guide et de pouvoir adapter le lieu aux enjeux du 21ème siècle tout en conservant ses caractéristiques majeures et en mettant en valeur son très beau patrimoine.

Quelles étapes du Plan guide ont déjà été réalisées ?

Plusieurs actions ont déjà été réalisées, par exemple le changement de l'ensemble des bancs et poubelles, la remise en eau de la fontaine du jardin à la française et la grille d'entrée du parc. Et, plus récemment, le jardin à la française.

Quels changements ont été effectués dans le jardin à la française ?

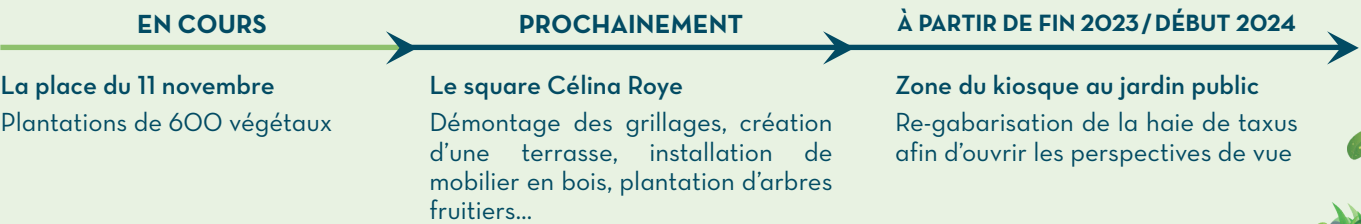
Le jardin va retrouver un aspect plus proche de l'aménagement initial. Les formes des parterres sont retravaillées en prenant en compte les courbes et les thématiques d'origine. Les plantations sont adaptées aux besoins actuels. Nous avons mis des plantes qui nécessitent moins d'entretien et d'arrosage. 400 m2 de massif fleuri ont été ajoutés. Ils comportent 3600 vivaces et 40 000 bulbes qui s'autogèrent au fil du temps.

Les travaux du jardin à la Française sont-ils terminés ?

Il reste le revêtement du sol qui sera réalisé cette année. Le matériau sélectionné facilitera la circulation, et donc l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Le choix s'est porté sur un matériau local. Ce parti-pris vise un approvisionnement qui se tiendra sur le long terme, mais aussi un bilan carbone faible de par la proximité de son lieu d'exploitation.



LES TRAVAUX À VENIR



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'EUROVÉLOROUTE 5

Eurovéloroute est un réseau de 17 itinéraires cyclables longue distance, totalisant plus de 90 000 km, reliant et unissant l'ensemble du continent européen. Les itinéraires peuvent être utilisés par les cyclotouristes ainsi que par les habitants qui effectuent des trajets quotidiens. L'EuroVéloroute 5, qui traverse notre commune, est longue de 3900 km. Elle relie Canterbury, en Angleterre, à Brindisi, en Italie, en passant par la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

FACILITER LES TRAJETS À VÉLO

Le projet consiste à aménager une piste cyclable pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo. Les objectifs visés par cette initiative sont d'assurer la mise en œuvre de pistes cyclables de très haute qualité dans tous les pays d'Europe, de communiquer l'existence de ces itinéraires aux utilisateurs potentiels et d'encourager le plus grand nombre de citoyens européens à essayer le vélo et promouvoir ainsi le passage à un mode de transport sain et durable pour les trajets quotidiens et le cyclotourisme.

UNE MISE EN PLACE COURANT 2023

Le développement et l'exploitation des EuroVéloroutes sont assurés par les autorités nationales, régionales et locales. Pour notre secteur, c'est le département du Pas-de-Calais qui assure ces missions. L'aménagement du tronçon Arques - Saint-Omer sur le chemin de halage, le long du canal et jusqu'à l'écluse Saint-Bertin, a démarré en fin d'année 2021 sous la direction du Département et un financement associant la Région Hauts-de-France. La Ville de Saint-Omer réalise les aménagements depuis l'écluse Saint-Bertin jusqu'à la Maison du Marais.

Le chantier a débuté le 11 janvier 2023, pour environ 4 mois de travaux. Ils devraient ainsi prendre fin en mai 2023.

MONTANT DES TRAVAUX : 467 000€ HT

- 50% de prise en charge dans le cadre d'une subvention européenne FEDER,
- 20% de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- 10% de DSIL (dotation de soutien à l'investissement public local)
- 20% à charge de la Ville.

RUES ALFRED BOUCHE, BOITOT GODEFROY, ET ALLÉE DES RUINES DE L'ABBAYE SAINT-BERTIN

Un nouveau chantier de l'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail a débuté autour des Ruines Saint-Bertin. Le pavage des rues mettra en valeur ce quartier Historique, et viendra lui apporter un tout autre cachet. La ville de Saint-Omer profite de ces travaux pour enfouir les réseaux électriques.



RUE DE L'ŒIL



En janvier 2020, la première partie de la rue de l'œil avait été restaurée par les équipes du chantier école de l'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail (APRT). Le pavage du deuxième tronçon allant de la rue Monsigny à la rue Saint-Bertin a été inauguré le 1er octobre dernier. Cet événement est venu marquer la fin du chantier dans cette zone.

RUE EUGÈNE DELACROIX

En concertation avec la ville de Longuenesse, la rue Eugène Delacroix a fait peau neuve : un nouveau revêtement de la chaussée et des trottoirs, des nouvelles bordures, la création de places de stationnement et l'installation d'un nouvel éclairage public.

MONTANT DES TRAVAUX : 303 068.22€ TTC

RUE LÉON BELLY

Le 26 septembre dernier, la ville de Saint-Omer a entrepris la rénovation de la rue Léon Belly.

Les travaux, d'une durée de 12 semaines, consistaient au repavage de la chaussée et des trottoirs, l'assainissement des eaux pluviales et l'installation de la signalétique par la ville de Saint-Omer.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a profité de ce chantier pour réaliser la réhabilitation du réseau et des branchements des eaux usées.

Depuis le 9 janvier, la circulation est de nouveau ouverte.

MONTANT DES TRAVAUX : 277 080€ TTC

NUMÉRIQUE : TOUS ÉQUIPÉS !

Les écoles de la ville ont été équipées de tablettes numériques en septembre dernier. Au total, 93 tablettes ont été distribuées. 9 écrans tactiles interactifs ont également pris place dans les salles de classe de toutes les écoles primaires. Ces installations permettent de lutter contre la fracture numérique et d'avoir un nouvel outil pédagogique.



L'ÉCOLE PAUL BERT S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

La cantine, la garderie et les préaux de l'école Paul Bert ont été rénovés pour la rentrée de septembre. La cantine, entièrement refaite, arbore aujourd'hui la couleur orange, choisie par les enfants eux-mêmes ! Un investissement de 100 500€ au total pour améliorer le quotidien des élèves.



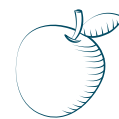
OUVERTURE D'UNE CLASSE UEMA À L'ÉCOLE CONDORCET



Une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) a été inaugurée le 4 octobre dernier au sein du groupement scolaire Condorcet-Verlaine.

L'objectif ?

Renforcer l'inclusion des élèves présentant des troubles du spectre autistique. Les enfants concernés, identifiés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), disposent désormais d'une salle de classe comportant du mobilier adapté. La classe pourra accueillir jusqu'à 7 élèves en même temps et vise les enfants âgés de 3 à 6 ans. Pour assurer un suivi adéquat, une équipe composée de professionnels est intégrée à l'école. Pour le reste, les enfants sont scolarisés dans les mêmes conditions que les autres élèves afin de permettre leur intégration, sur le temps de récréation et de la cantine.



PETITS-DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

Prendre son petit-déjeuner à l'école, avec ses camarades, c'est possible ! La première expérimentation a eu lieu depuis janvier 2022 à l'école Jules Ferry. Le constat est positif : les enfants sont satisfaits de ce moment de partage avant les cours. Cela leur permet de commencer la journée avec un repas équilibré, composé de produits locaux choisis avec soin. Ce dispositif gratuit est proposé par la Ville de Saint-Omer sur la base du volontariat et a lieu une fois par semaine dans les écoles. Il a été étendu à toutes les écoles volontaires : Jules Ferry, Paul Bert, Charles Perrault, Jacques Prévert, Montaigne et Lamartine.



PLACE À LA MOBILITÉ DOUCE !



De nouvelles places de stationnement pour les vélos et les trottinettes sont accessibles depuis la rentrée aux abords des écoles élémentaires. Les 7 écoles primaires de la ville disposent de 3 arceaux pour stationner 6 vélos, ainsi que d'une barre pour 4 trottinettes. Les enfants peuvent y stationner leur véhicule en attachant le cadre, et la roue avant si possible, avec un anti-vol. Cette démarche s'intègre dans le plan des Mobilités Actives, visant à favoriser la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. De quoi favoriser la mobilité douce pour se rendre à l'école, que l'on soit élève ou enseignant !

DE NOUVEAUX VISAGES COMPOSENT LE CMJA

Pour apprendre la citoyenneté, réaliser des projets et prendre part à la vie de la commune, quoi de mieux que d'intégrer le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois ? Les élections pour le renouvellement ont eu lieu dans chaque école de la ville auprès des CM1 et CM2 volontaires en octobre. Le 11 novembre dernier, les jeunes élus ont procédé à l'élection de leur maire : c'est Arthur Davelu, élève de CM1 scolarisé à l'école Notre-Dame Enclos, qui a remporté l'élection en obtenant 5 voix ! De nombreux projets portés sur des thématiques variées seront menés tout au long de ce mandat.

Durant le mois de janvier, nos jeunes élus ont eu l'occasion d'être sensibilisés au bien-être animal avec la visite de la SPA de Saint-Omer ; à la faune et la flore ainsi qu'au développement durable grâce à la découverte d'une mare pédagogique.

Et il ne s'agit que du début de l'aventure au sein du CMJA, nos élus vont continuer d'aborder des sujets qui leur tiennent à cœur !



UNE ÉCOLE, UNE ŒUVRE



En partenariat avec le musée Sandelin, « Une école, une œuvre » est un dispositif permettant aux écoles d'accueillir des expositions et de développer la médiation avec les élèves. Cette opération pédagogique a été expérimentée dans les écoles Paul Bert et Prévert en 2022 et est renouvelée cette année.

ÇA BOUGE DANS LES CONSEILS DE QUARTIER !

Le renouvellement des conseils de quartier a eu lieu de novembre à décembre. L'objectif était de renouveler les conseillers, ainsi que la présidence des 7 conseils de quartier de la ville de Saint-Omer, pour une durée maximum de deux ans.

LES CONSEILS DE QUARTIER EN QUELQUES MOTS

Les conseils de quartier correspondent à un dispositif volontariste de la ville. Ils sont obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants. La Ville de Saint-Omer a décidé de les mettre en œuvre volontairement. Il s'agit de lieux de rencontres dynamiques pour participer à la vie du quartier, et mener des projets pour améliorer le cadre de vie des Audomarois.

Fort d'un budget de 7000€ par conseil de quartier, les conseillers ont durant leur mandat de 2020 à 2022, entrepris de nombreuses réalisations pour faire vivre la ville : les guinguettes, l'installation de bancs, de mobilier urbain, de sapins de Noël, des événements festifs ...

UN RENOUVELLEMENT DYNAMIQUE

Le renouvellement des conseils de quartier a été très énergique, car de nombreuses personnes ont souhaité y participer. Un nombre important de conseillers de quartiers viennent d'être élus pour un premier mandat, avec de nouvelles idées à mettre en place, que les Audomarois verront prochainement fleurir dans la ville.

DES PRÉSIDENTS ? NON, DES PRÉSIDENTES !

À chaque nouvelle mandature, les conseillers de chaque quartier doivent élire l'un d'eux pour les représenter, et animer les réunions. Il s'agit du rôle du président, qui est non pas géré par un élu, mais bien par un habitant du quartier.

Lors des élections de cette fin d'année 2022, chacun des 7 conseils de quartier à élu une présidente.

Place donc aux femmes pour ce renouvellement, puisque les 7 conseils de quartiers sont représentés par 7 présidentes !

COMMENT PARTICIPER AUX CONSEILS DE QUARTIER ?

Vous souhaitez participer, mais vous n'avez pas eu l'occasion de vous manifester lors du renouvellement du conseil de quartier ? Pas d'inquiétude, il suffit de se présenter à la prochaine réunion de votre conseil de quartier.



Les réunions de quartier permettent d'échanger ses idées et de mettre en place des projets. Retrouvez le trombinoscope des conseillers de quartiers sur www.ville-saint-omer.fr



Envie de participer ?
Contactez : participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr

BUDGET PARTICIPATIF



UN BUDGET POUR ET PAR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

La deuxième édition du budget participatif des jeunes sera lancée dès le début de l'année 2023. Les jeunes Audomarois ont l'opportunité, via le budget participatif, de s'impliquer dans l'animation de la ville en menant des projets, seul ou en groupe.

L'enveloppe budgétaire de 10 000€ permet aux jeunes de se mobiliser pour développer leurs projets d'intérêt général, devant être en lien avec l'un des 17 objectifs de développement durable. C'est l'occasion de faire vivre ses idées pour Saint-Omer et ses habitants !

DE L'IDÉE AU PROJET

Les jeunes Audomarois de 16 à 25 ans proposent leurs idées via le formulaire sur le site internet de la Ville. L'idée

est examinée par un comité d'évaluation pour vérifier sa faisabilité. Une fois l'idée validée, une équipe-projet est constituée pour accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs idées, et d'en créer un véritable projet. Il s'agit d'un processus constructif et pédagogique, à travers lequel le jeune est accompagné pour faire mûrir son idée en véritable projet.

OÙ S'INFORMER ?

- Sur le site internet de la ville pour avoir à disposition le règlement du budget participatif des jeunes.
- En posant vos questions à l'adresse mail : participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr



L'EXPERTISE DES HABITANTS EST PRIMORDIALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

La transition écologique et énergétique est au cœur de l'action municipale. François Decoster, Maire de Saint-Omer, ainsi que les élus ont rencontré les habitants et associations de la ville, autour d'un café le 19 novembre dernier pour discuter et prendre en compte leurs idées !

UNE INITIATIVE DE LONGUE HALEINE

Le café de la transition écologique qui s'est tenu à la Motte Castrale, est la suite de la concertation sur le Plan Énergétique Municipal ayant commencé début octobre. Les Audomarois et usagers de la ville ont été invités à faire part de leurs propositions pour réduire la consommation énergétique de la commune. Les propositions se sont articulées autour de 3 axes, la sobriété énergétique, la performance énergétique et les énergies renouvelables.

Fort de 26 contributions très productives, le café de la transition écologique a été l'occasion d'aborder les contributions de cette concertation, d'apporter de nouvelles idées et de présenter les propositions des habitants qui vont être réalisées très prochainement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La municipalité a mis en place, dès le mois d'octobre, des démarches de sobriété énergétique. Par exemple, l'intensité de l'éclairage public a été diminuée de près de 40%, l'aviez-vous remarqué ?

UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ

La mairie se doit de montrer l'exemple, de nombreuses propositions des habitants vont dans ce sens. Par exemple, les employés municipaux vont être sensibilisés à l'écoconduite, les bâtiments de la ville seront chauffés à maximum 19°, les services devront limiter leurs consommations d'énergie...

L'exemplarité, c'est aussi des gestes quotidiens de bon sens, que nous pouvons tous adopter. Par exemple la lutte contre le gaspillage alimentaire, à la suite de cette matinée riche en échange, la Ville a décidé de faire don des viennoiseries non consommées durant le café de la transition écologique aux Audomarois présents à proximité du marché.

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !

La concertation a montré que les Audomarois ont la volonté de participer aux côtés de la Ville pour à la fois diminuer leurs factures d'énergie, mais aussi œuvrer à la transition écologique.

C'est avec l'intelligence collective, que nous avancerons. Vous avez une expertise d'usage, vous connaissez la ville mieux que personne, vous pouvez nous informer sur les lieux où des économies d'énergies peuvent être faites.

Pour participer, et donner vos idées contactez : participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr par mail



CÉLÉBRATION DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Le 22 janvier 2023, nous fêtons les 60 ans du Traité de l'Élysée : la base d'une coopération fondée sur la confiance entre nos pays et nos concitoyens. Depuis lors, l'amitié franco-allemande est un pilier de l'intégration européenne.

C'est en musique que cet anniversaire a été fêté dans notre ville jumelle, à Detmold, où le groupe audomarois Blue Souls a rejoint le groupe allemand Blue Alley pour un concert commun. L'amitié franco-allemande repose sur des initiatives concrètes qui font vivre nos jumelages. Un grand bravo à l'ensemble des musiciens !



VENEZ (RE)DÉCOUVRIR LE MUSÉE SANDELIN MÉTAMORPHOSÉ !

Subjugués par les nouveaux cabinets de collectionneurs, émerveillés par les trésors d'orfèvrerie désormais mis en lumière ou emportés par les ambiances musicales, vous avez été nombreux à passer la porte du nouveau musée Sandelin depuis sa réouverture le 15 octobre. Le travail engagé par les équipes depuis deux ans et les travaux effectués dans un temps record (cinq mois) ont permis de repenser votre expérience muséale dans sa globalité tout en fermant le moins longtemps possible.



Le musée Sandelin, une porte d'entrée sur l'histoire de l'Audomarois et un voyage vers l'ailleurs...

Le musée réoriente son identité autour de ces trois grands axes : Art, Histoire et Nature, en lien avec la richesse et la diversité des collections des musées de Saint-Omer. Ces dernières sont liées à l'histoire locale, mais également à celle des arts ainsi qu'à l'histoire naturelle en France et dans le monde.

Nouvelle identité, nouveaux parcours de visite, des salles consacrées aux expositions temporaires, un jardin paysager en projet, une riche programmation qui redémarre... Le musée projette encore des nouveautés dans les mois à venir au sein des parcours de visite et une exposition temporaire au printemps 2023 sur la fascinante reproduction des oiseaux, des parades nuptiales aux poussins, qui mettra à l'honneur les collections du musée Henri Dupuis.



Les deux nouveaux parcours de visites en quelques mots :

Parcours Histoire et Trésors de l'Audomarois

Une porte d'entrée sur la riche histoire de l'Audomarois, à travers des trésors et ultimes témoignages.



Ce parcours vous plonge dans 1400 ans de l'histoire de l'Audomarois du Moyen Âge au 20^e siècle à travers les objets : armes du chevalier, mosaïque aux couleurs remarquables, grandes peintures de maîtres, sculptures aux subtils drapés, étonnantes pipes en terre cuite, superbes objets d'orfèvrerie, etc. Du chef-d'œuvre recouvert de pierres précieuses à la simple épingle à cheveux, ces objets émeuvent aussi bien par leur préciosité que par les traces de vie qu'ils matérialisent. A travers cinq grandes sections thématiques, la visite invite à parcourir l'histoire en s'arrêtant sur des sujets qui ont marqué le territoire, permettant par exemple de comprendre comment Saint-Omer a été l'une des plus grandes villes d'Europe au 13^e siècle.

Parcours Une somptueuse demeure, des collectionneurs

Une immersion dans l'art de vivre aux 18^e-19^e siècles et le collectionnisme, à travers des salons de réception et des cabinets de curiosités.

Ce parcours vous propose un voyage à la fois géographique et historique, en partant du premier objet de la collection visible : le très bel hôtel particulier dans lequel se situe le musée. Vous serez immergés dans des ambiances et dans l'art de vivre des 18^e et 19^e siècles, d'abord à travers le somptueux escalier d'honneur et les salons de réception protégés au titre des Monuments Historiques, puis dans les cabinets de curiosités reflétant la passion pour le collectionnisme. Les objets, placés en situation, prennent vie et racontent une histoire, tandis que la richesse des œuvres présentées invite à poser un regard d'émerveillement sur le talent des artistes et des artisans par-delà les frontières.



PROGRAMMATION DU MOIS DE MARS

MERCREDI 15 MARS, 16H45 - 30min

LES BOUTS D'CHOU « MÉDITATION PIANISTIQUE »



Prenez le temps de vous ressourcer au musée avec vos tout-petits... Installés dans une salle du musée, écoutez le musicothérapeute Jean-Bernard Dagbert vous jouer des compositions propices à la relaxation. Spécifiquement adapté pour un très jeune public, cet instant de méditation associera découverte du musée et énergie positive.

2€ / 1€ / gratuit
18 mois - 5 ans

DIMANCHE 19 MARS, 15H30 - 1h30

LE RENDEZ-VOUS DE LA COMTESSE
« SAINT-OMER AU 18^{ÈME} SIÈCLE »

La vie d'une comtesse au 18^e siècle n'est pas de tout repos ! Elle est aussi le témoin de l'effervescence d'une ville marquée par une forte présence religieuse. Le plan de Titellouze et les œuvres réalisées pour des congrégations le montrent. La vie économique et commerciale est encore forte à Saint-Omer au 18^e siècle, même si la période faste du 13^e siècle est loin derrière. Des enseignes de commerces, trébuchets et symboles de corporations en témoignent. La halle échevinale est aussi le siège du pouvoir judiciaire que détiennent les échevins, matérialisé par de splendides boiseries de la fin du 17^e siècle. La comtesse vous racontera un procès emblématique de son époque, qui a eu des retentissements dans le pays entier. Enfin, évoquer le 18^e siècle à Saint-Omer ne serait pas complet sans évoquer la production de faïences, notamment la fabrique Saladin-Lévesque. La comtesse vous présentera ses pièces favorites.

Gratuit - En famille dès 6 ans

DIMANCHE 26 MARS À 15H30 - 1h30

VISITE GUIDÉE « ART DE MANGER, ART DE VIVRE »

Cette visite vous propose de plonger au cœur de l'art de vivre sous l'Ancien Régime, avec une attention particulière portée aux repas. Entre une cuisine de tous les jours et un repas de comtesse, les différences sont nombreuses ! Et à partir du 18^e siècle, les arts de la table connaissent un formidable développement, vers toujours plus de délicatesse et de raffinement... L'arrivée des porcelaines européennes n'y est pas pour rien ! Vous découvrirez également d'autres aspects de la vie quotidienne à travers l'habillement, la santé et les divertissements.



Gratuit - Dès 15 ans
Sur réservation au 03 21 38 00 94
ou à musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Pour bien commencer l'année, la ville de Saint-Omer a offert à tous les Audomarois une carte de vœux comportant deux entrées gratuites pour redécouvrir le musée.
Profitez-en avant le 31 décembre 2023 !





À VOS AGENDAS AVEC LA BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

NOS PETITS JARDINIERS SONT DE SORTIE

Samedi 18 mars à 16h30

Sans réservation - Enfants de 3 à 6 ans
L'équipe jeunesse vous prépare un feu d'artifice de livres, d'histoires et de chansonnettes pour passer un agréable moment en famille. Une occasion pour les enfants de se laisser porter par leur imagination.

À LA DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES

Mercredi 22 mars de 15 à 16h

Sur réservation - Enfants de 8 à 12 ans
Durant cet atelier vous découvrirez l'exposition les "herbiers d'Emilie VAST" et l'impressionnant herbier géant publié par Besler en 1613 avant d'apprendre à reconnaître certaines plantes des villes et de réaliser un herbier.

LECTURES EN PYJAMA

Vendredi 31 mars à 18h30

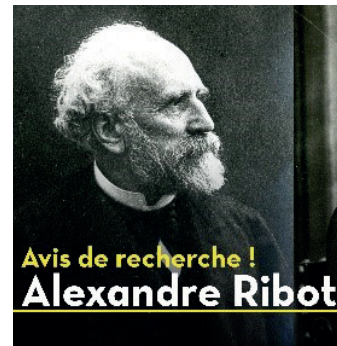
Sur réservation - Dès 4 ans
Cette année encore, l'équipe jeunesse et le CRD s'associent pour offrir un moment de lecture familial, l'occasion de vous laisser porter au pays des histoires, des collections et des personnages farfelus.

Informations et programme complet sur :
www.bibliotheque-agglo-stomer.fr/agenda

APPEL À CONTRIBUTION SUR ALEXANDRE RIBOT !

En 2023, à l'occasion du centenaire de la disparition de ce grand homme d'État qui fut également député de l'Audomarois entre 1889 et 1909, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer réalisera une exposition retraçant son parcours politique durant la IIIe République. La Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer s'associe à cette démarche et entame pour l'évènement une collecte de documents et de photographies relatifs à ce personnage.

Si vous disposez de photos, documents avec la silhouette d'Alexandre Ribot lors de manifestations publiques (banquets républicains, inaugurations, événements politiques ou patriotiques...) organisées entre 1890 et 1923 dans la région de Saint-Omer, contactez le service des archives de la bibliothèque au 03 74 18 21 00 ou par mail à m.becuwe@ca-pso.fr



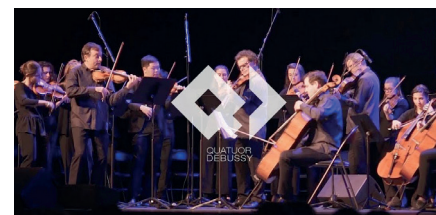
UNE PROGRAMMATION MUSICALE À LA BARCAROLLE

Chanson

Mercredi 22 mars 2023 à 18h
Salle Balavoine

BEATLES TO BAROQUE

Quatuor Debussy - Orchestre du Conservatoire du Pays de Saint-Omer, CHAM du Collège de l'Esplanade



50 ans après la séparation des Beatles, voici un autre quatuor qui décide de sortir des sentiers battus afin de vous faire redécouvrir les morceaux les plus connus de ces indétrônables londoniens, arrangés cette fois-ci pour orchestre, quatuor et chœur, dans une couleur classique ou baroque. Toujours culte et indémodable !

Spectacle musical

Samedi 25 mars 2023 à 18h
Théâtre à l'Italienne

KING ARTHUR

Cie Dérivation
La Clef des chants



Si vous aimez l'atmosphère et l'humour de Kameloot, cette relecture de la légende du Roi Arthur est faite pour vous ! Suivant le fil de l'œuvre originale de Purcell, la Compagnie Dérivation propose un King Arthur dans une version opéra punk en redonnant au personnage féminin d'Emmeline, la fiancée aveugle, une place à part entière. Chant lyrique, sons d'aujourd'hui, dialogues revisités, féminisme, tout est mis en œuvre pour rendre ce classique baroque moderne et décalé !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis janvier, le hall du Moulin à café est ouvert à tous les mardis et jeudis de 14h à 17h. Offrez-vous un temps de pause pour y boire un café, travailler, lire, papoter... En toute convivialité !

UN BEAU PARCOURS POUR LE FILM "SAINT OMER"

Du 13 juin au 21 juillet 2021, la réalisatrice Alice Diop et son équipe ont posé leurs valises et leurs caméras dans notre ville pour le tournage du long métrage « Saint Omer ».

Le film, tiré d'un fait-divers marquant, raconte l'histoire de Rama, une jeune écrivaine sur le point d'être mère. Pour les besoins de son nouveau roman, Rama assiste au procès de Laurence Coly, mère infanticide d'une fillette de quinze mois.

Notre ville, et plus particulièrement son tribunal, ont été le décor de nombreuses scènes du film. Des dizaines d'Audomaroises et d'Audomarois ont participé au tournage en y faisant de la figuration.

Un an et demi plus tard, tour d'horizon sur le chemin parcouru par le film :

SEPTEMBRE

10 septembre

« Saint Omer » a été sélectionné à la Mostra de Venise, festival de cinéma. Il y a remporté deux prix : le « Lion d'argent » et le « Lion du futur ».

23 septembre

Le film a été pré-sélectionné pour représenter la France aux Oscars 2023, à Los Angeles, dans la catégorie « long métrage international ».

27 septembre

Sa première diffusion en France a eu lieu au Festival 2 Cinéma de Valenciennes, où il a remporté le prix du jury.

OCTOBRE

19 octobre

Le film a reçu le Prix Jean Vigo du meilleur long métrage.

4 octobre

Le film a été diffusé lors du New York Film Festival...

10 octobre

...mais aussi au BFI London Film Festival, qui s'est tenu du 6 au 10 octobre...



NOVEMBRE

8 novembre

Et à l'Arras film festival au mois de novembre.

10 novembre

Une avant-première a eu lieu à Ociné Saint-Omer en présence d'Alice Diop et de trois actrices. L'occasion pour les Audomarois de découvrir le film en exclusivité et de pouvoir échanger avec l'équipe.

12 novembre

Le film est ressorti doublement vainqueur lors de la 19^e édition du Festival de Séville, en remportant le Giralillo d'or et le prix du scénario.

23 novembre

Le film est sorti en salles dans toute la France !

30 novembre

Le prix Louis-Delluc du meilleur film a été décerné à « Saint Omer ».

JANVIER

24 janvier

La liste des nominés pour les Oscars a été dévoilée. « Saint Omer » ne fait finalement pas partie des 5 films retenus pour la cérémonie.

25 janvier

« Saint Omer » a été nommé aux Césars, dans 4 catégories : espoir féminin, premier film, scénario original et photographie.

24 février

« Saint Omer » a reçu le César du « Premier Film »



SAINT-OMER REJOINT LE RÉSEAU «FILM FRIENDLY»

Jeudi 10 novembre, la ville de Saint-Omer a rejoint le réseau « Film Friendly ».

Porté par l'association audiovisuelle régionale Pictanovo, ce réseau rassemble à ce jour 14 villes des Hauts-de-France. Son objectif ? Valoriser les décors et les paysages des villes du réseau et faciliter l'accueil des tournages.

François Decoster, Maire de Saint-Omer et Grégory Tempremant, Président de Pictanovo, ont signé cette convention de partenariat jeudi dernier à Ociné à l'occasion de l'avant-première du film « Saint Omer ».



Save the dates !

*Vous êtes plutôt...
Musique ? Sport ? Culture ? Nature ?
À Saint-Omer, pas besoin de choisir :
il y a des animations pour tous les goûts !*

Sortez vos agendas,
voici les dates des animations prévues en 2023 :

Musique

RETROSESSION

samedi 1^{er} avril, Salle Vauban

BRUTAL SWAMP FEST

samedi 29 avril, salle Vauban

FÊTE DE LA MUSIQUE

mercredi 21 juin, toute la ville

SAINT-OMER JAAZ FESTIVAL

du 6 au 9 juillet, Ruines Saint-Bertin, Moulin à Café, Jardin de l'Office de tourisme

CONCERT DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE D'ÉTÉ DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

vendredi 21 juillet, place Foch

SPEY RAVER FESTIVAL

samedi 2 septembre, Parking de la Cathédrale

Sport

MAI À VÉLO

animations autour du vélo tout le mois de mai

4 JOURS DE DUNKERQUE

mardi 16 mai

LA CH'TI DÉLIRE

dimanche 25 juin

TROPHÉE FRANCE JEUNES DE CYCLISME

7, 8 et 9 juillet

COURSE DU MARAIS

dimanche 1^{er} octobre

CHAMPIONNAT DE FRANCE 5 KM

dimanche 15 octobre

Spectacle

MAPPING

samedi 13 mai, musée Sandelin

SOUS LES PAVÉS L'ART

du 27 au 29 mai

FESTIVAL TRIPLE AH

7 et 8 octobre

Loisirs

HAPPY PÂQUES

samedi 8 avril, jardin public

MARCHÉ AUX FLEURS

dimanche 7 mai, jardin public

FÊTE MÉDIÉVALE

1^{er} et 2 juillet, jardin public

ANIMATIONS À LA MOTTE CASTRALE

juillet et août, Motte Castrale

FÊTE NATIONALE

vendredi 14 juillet, Quai du commerce & place du 8 mai 1945

BAL DES POMPIERS

samedi 15 juillet, Place Foch

CORTÈGE NAUTIQUE

dimanche 30 juillet, place de la Ghière

HALLOWEEN

mardi 31 octobre, Jardin public

FÊTE DES CHAPEAUX VERTS

novembre, Moulin à café

LANCEMENT DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

vendredi 1^{er} décembre, place Foch

Saint-Omer fête la bière

SAINT-PATRICK

vendredi 17 mars, salle de la Poterne au jardin public

FÊTE DE LA BIÈRE

9 et 10 septembre, Centre-ville

COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ

dimanche 10 septembre, place Foch

FÊTE DE LA BIÈRE DE NOËL

vendredi 24 novembre, salle de la Poterne au jardin public

Mais aussi...

BROCANTE DE LA RUE DE DUNKERQUE

dimanche 2 juillet

FÊTE DES ASSOCIATIONS

dimanche 17 septembre, salle Vauban

JOURNÉE CITOYENNE

samedi 13 mai

FÊTE DES VOISINS

vendredi 2 juin

N°25 | MARS 2023

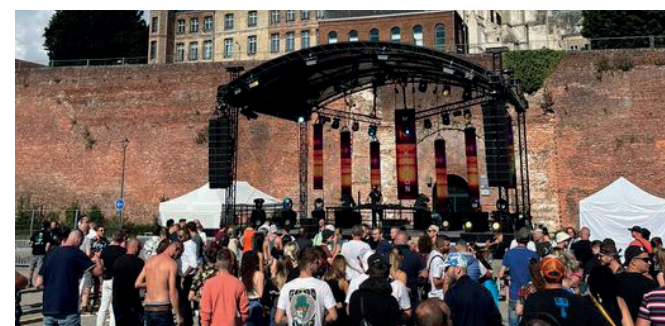
EN COULISSES

EN COULISSES...

DANS UNE VILLE QUI AIME TOUTES LES MUSIQUES !

ÉLECTRO

Le Spey Raver Festival a connu une première édition le 27 août 2022. Ce festival de musique electro, organisé par le bar du Spey River, a rassemblé 11 DJ venus de France et d'ailleurs. Une ambiance electro de 11h à 2h au parking de la Cathédrale : une première à Saint-Omer !



JAZZ

L'incontournable Saint-Omer Jaz Festival existe depuis 2015. Il rassemble chaque année de nombreux artistes talentueux de la scène jazz, qui viennent se produire dans des lieux à couper le souffle tels que les ruines Saint-Bertin, le jardin de l'Office de Tourisme ou le théâtre à l'Italienne du Moulin à Café.



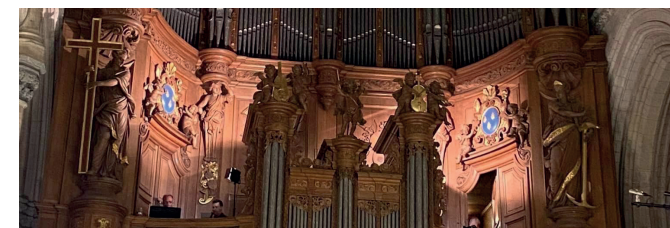
ORCHESTRE

L'Orchestre de la Morinie organise des concerts mémorables. Parmi eux, le traditionnel Concert Viennois du Nouvel An, qui regroupe 60 musiciens et ravit chaque année un public venu nombreux pour profiter de ce grand rendez-vous musical.



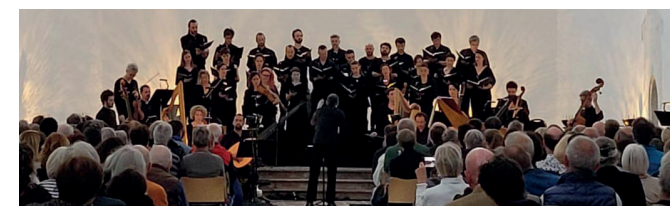
ORGUE

En septembre 2022, le festival Orgue et Compagnies, organisé par l'association Tribunes d'artistes, a connu une première édition. De grands interprètes sont venus se produire à la Cathédrale à travers plusieurs concerts. De quoi mettre en valeur l'Orgue historique Aristide Cavaillé-Coll de la Cathédrale Notre-Dame, âgé de plus de 300 ans, et toujours aussi mélodieux !



ART LYRIQUE

Le festival *Biennale là-haut* s'est tenu à Saint-Omer pour la première fois en juin 2022. Il était organisé par la compagnie Miroirs étendus, en association avec l'Atelier Lyrique de Tourcoing et la Barcarolle. Deux concerts ainsi qu'un parcours dans la ville ont permis aux Audomarois de profiter de ce festival consacré à l'art lyrique sous toutes ses formes.



RAP

Le rappeur audomarois Mirsa, âgé de 22 ans, a cumulé plus de 100 000 vues sur le clip de son titre « Sur mon chemin », tourné à Saint-Omer et publié en août dernier. Il a depuis sorti plusieurs nouvelles musiques. Pour découvrir son univers musical, suivez l'artiste sur les réseaux sociaux :

@mirsaofficiel

@Mirsa

@MirsaVe



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont évolué dans l'ensemble des villes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. L'objectif ? Faciliter le recyclage des déchets et simplifier le tri au quotidien. Un petit geste pour chacun, mais un grand geste pour la planète !

QUE METTRE DANS...



- Vidés mais non lavés
- Non imbriqués
- Déposés en vrac et non dans un sac poubelle



- Dans un sac poubelle fermé



FEUILLES DE PAPIER

CAHIERS, ENVELOPPES

JOURNAUX, CARTON
(dont emballages alimentaires, même tachés)...

LES BENNES À VERRE

OBJETS EN VERRE
(bouteilles, canettes, bocaux, flacons, pots...)

INFOS PRATIQUES

Pour savoir où se trouvent les bennes **PAPIER/CARTON** et verre les plus proches de chez vous, retrouvez le plan sur www.ville-saint-omer.fr rubrique **Cadre de vie**

Pour tout signalement, contactez le numéro vert de la CAPSO au **0 800 676 053** (service & appel gratuits depuis un poste fixe)



UN DOUTE ?

En cas de doute lors du tri, plusieurs options s'offrent à vous :

- vérifier en quelques clics sur le site www.triercestdonner.fr/guide-du-tri
- installer l'application **Guide du tri**
- appeler le numéro vert de la CAPSO au **0 800 676 053** (appel gratuit depuis un poste fixe)



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Le vélo est-il autorisé dans le jardin public ?

Afin de respecter la quiétude du lieu et sécuriser l'accès des promeneurs et des enfants, la pratique du vélo est interdite dans le jardin public. Les cyclistes sont invités à le traverser en marchant.

Y a-t-il du stationnement sécurisé pour les vélos ?

Afin de garantir la sécurité lors du stationnement de votre vélo, la ville a mis en place 2 abris-vélos. Situés parking du Théâtre et parking des Carmes, ces abris de 36 places chacun viennent s'ajouter aux 400 places de stationnement vélo déjà existantes dans Saint-Omer. Pour en bénéficier, il vous suffit de vous rendre sur www.ville-saint-omer.fr et cliquer sur le bouton « Mobilité » sur la page d'accueil du site puis « Stationner à vélo ».

Les trottinettes électriques peuvent-elles circuler sur les trottoirs ?

Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette sans moteur est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur la chaussée, et emprunter le double-sens cyclable, comme les vélos, tout en respectant le code de la route.

Mon enfant va à l'école en trottinette, où peut-il la stationner ?

Depuis la rentrée scolaire, les 7 écoles primaires de la ville disposent de 3 arceaux pour stationner 6 vélos, et d'une 1 barre pour 4 trottinettes. Votre enfant peut y stationner son véhicule en attachant le cadre (+ la roue avant si possible) avec un anti-vol.

Y a-t-il des caméras de vidéoprotection en ville ?

86, c'est le nombre de caméras de vidéoprotection. Capables de filmer à 360°, elles permettent d'élargir le champ de vision et de couvrir un plus grand secteur. Grâce à ces caméras de vidéo-surveillance, et à la collaboration entre la police nationale et la police municipale, plusieurs enquêtes ont été résolues.

Les dernières ont été installées rue Monsigny, place Saint-Jean, rue du Comte du Luxembourg et enclos Saint-Sépulcre. Les prochaines seront placées rue Saint-Bertin et place Sithieu.

Pourquoi l'escalier qui permet d'accéder à l'enclos Notre-Dame depuis le boulevard Vauban est-il fermé ?

L'ancienne maison d'Alexandre Ribot, qui se situe au pied de la cathédrale, va être transformée en centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Le chantier vient de débuter. Pendant toute la durée des travaux, l'accès à l'enclos Notre-Dame se fera par la rue de l'Echelle, qui se situe un peu plus bas.

Le passage du jambonneau, servant à relier le parking de la Cathédrale et le boulevard Vauban, reste quant à lui accessible.

Où se situent les radars pédagogiques et à quoi servent-ils ?

Comme leur nom l'indique, les radars pédagogiques sont des systèmes radars remplissant une mission de sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés. L'objectif principal est d'inciter les usagers à ajuster leur allure.

Les radars se trouvent actuellement chemin Cordier et rue de St Martin. Prochainement, ils devraient être installés Boulevard Clemenceau et Quai du Commerce.

CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSITION

Groupe
**SAINT OMER
AVEC VOUS**
QUOTIDIENNEMENT,
pour être très efficace

Aujourd'hui la rénovation de la place Foch occupe les esprits de la majorité municipale. Le coût des fouilles et leur durée a contraint M. le Maire à revoir sa copie et à envisager une rénovation plus modeste, ce que nous partageons. Cependant ce dossier ne devrait pas faire oublier la nécessité de maintenir en état d'autres rues, entre autres la rue du soleil, la place de l'église Saint Sépulcre ou la rue Victor Luc et bien d'autres qui, il faut bien le dire, semblent à l'abandon depuis de nombreuses années. Nous demandons à ce qu'une planification des rénovations de la voirie sur plusieurs années soit mise en place afin que certains quartiers ne soient pas oubliés. Par ailleurs, des travaux de raccordements aux différents réseaux sont menés sur les trottoirs et malheureusement la remise en état final ne suit pas. Parfois, et depuis plusieurs années, le revêtement terminal n'est pas posé ce qui génère des problèmes pratiques pour les piétons, mais aussi esthétiques. Une commune qui mise sur le tourisme et le patrimoine se doit d'être attentive à l'état de ses rues.

SAINT-OMER Jazz FESTIVAL

8^e édition

06 > 09
JUILLET
2023



Laurent Coulondre • Magic Malik • Orchestre National de Jazz
Dal Sasso Big Band • Andy Emler • Laurent Cugny Tentet

www.saint-omer-jazzfestival.fr

organisé par



en partenariat avec



Office de Tourisme et des Congrès

